



Edito

ENSEMBLE, NOUS POUVONS CHANGER LES CHOSES

Voilà ce que nous pourrions nous dire tous les matins en nous levant. Certes, dire ça comme ça peut paraître, soit complètement stérile, soit complétement démagogue, voire les deux, pour autant, se persuader individuellement que les choses peuvent changer collectivement nous amène à réfléchir différemment. C'est tout le sens de la démarche CGT depuis sa création et il est bon de le rappeler.

Depuis l'élection de Macron, nous voyons, à travers la mise en place de son programme, que tout ce qui fut gagné par les luttes des travailleurs depuis plus d'un siècle est ou sera passé à la moulinette. Pas une seule conquête sociale, pas une avancée sociétale ne sera épargnée. Il touche à tout ce qui a fait notre bien commun, notre vivre ensemble. Il travaille pour son clan, sa caste, il divise, il oppose.

Il continue le programme de déconstruction/refondation/transformation initié depuis près de quarante ans par le capital, déterminé dans l'élimination totale du programme du CNR et de son application après-guerre. Ils ont déclaré la guerre sociale (sans cibler personne) à la quasi-totalité du peuple sous couvert de marché économique européen, de mondialisation, sous prétexte de compétitivité et de concurrence mondiale. Mais qui concurrence qui ? Qui a intérêt à concurrencer ?

Notre département, ceux qui le composent, ne sont pas épargnés par cette guerre sociale et économique, nous le voyons tous les jours. Précarité, petits boulots, fermetures de services publics, difficultés d'accès aux soins, à l'éducation, à la culture, faiblesse des salaires et chômage de masse font que la désertification de certains bassins de vie est plus inquiétante. Ces situations ne doivent pas nous renfermer sur notre propre sort, nos propres difficultés, au contraire.

Que dire de l'annonce de la fermeture probable de la formation de licence de droit, de trois licences processionnelles à l'UT ? Simplement la conséquence de l'autonomie des universités et donc de la privatisation de l'enseignement supérieur.

Par contre, que faire pour la jeunesse qui ne pourra plus faire ses études dans le département et qui sera obligée d'engager des frais colossaux pour étudier ?

Ces annonces sont les symboles de ce que les possédants veulent faire de certains territoires et ils nous placent dans ce que nous disions plus haut, la concurrence et l'opposition. Opposition entre ceux qui auront les moyens financiers, les moyens d'accès et ceux qui n'ont pas grand-chose et qui sont loin de tout. Opposition entre les territoires riches, qui concentrent les moyens financiers et humains, les richesses créées et des bassins de vie totalement dépourvus de tout, sans perspective.

Concurrence entre riches métropoles, entre elles, pour capter encore plus de moyens et essayer de peser dans la compétition économique nationale, européenne et mondiale. Concurrence entre métropoles et territoires qui n'en ont pas, dans une même région, avec des regroupements de communautés contre nature, qui ira à l'encontre de l'intérêt général. Actuellement, certaines réflexions politiques iraient dans le sens d'un axe "Berrichon", Bourges, Vierzon, Châteauroux pour contrer l'axe ligérien Orléans, Blois, Tours. Allons-nous vivre une guerre économique des axes dans les prochains mois ?

Les salariés sont à mille lieues de ce genre de considérations et pourtant ces décisions auront un impact direct sur leur vie de tous les jours, assurément négatif.

Ce que nous voulons, c'est que toutes et tous, nous puissions vivre et étudier, travailler là où nous le voulons, quand nous le décidons, sans condition et sans contrainte, avec un haut niveau de bien commun public et un accès sans limite à ce qui nous est nécessaire pour notre émancipation.

Ce n'est quand même pas très compliqué comme revendication.

Bon courage !

Sébastien Martineau - Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Ensemble, nous pouvons changer les choses	P. 1
Prise de parole - Rassemblement du 16/11	P. 2
Rassemblement 6 décembre devant l'ARS	P. 3 & 4
Résultats Elections Chez Orange	P. 5
Séance plénière CESER 13/11/2017	P. 6 & 7
Congrès USR 18 du 7 Novembre 2017	P. 7 & 8
Service public de l'eau, un enjeu sociétal, ...	P. 9
Note du Secréariat de l'UD	P. 9
Journées d'Etude	P. 10
En vente à l'UD	P. 10

AGENDA

RASSEMBLEMENT

**Mercredi 6 Décembre à 11 heures
devant l'A.R.S. à BOURGES**

(Voir pages 3 & 4)

JOURNEES D'ETUDE

18 & 19 Janvier 2018

**"Histoire de l'assurance chômage et des retraites.
Les défis politiques à venir pour les deux."**

26 Janvier 2018

"Les ordonnances Macron"

(Voir page 10)



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DU 16 NOVEMBRE 2017

Depuis son élection, le président Macron multiplie les mesures contre les salariés, les retraités, les chômeurs et la jeunesse.

Ordonnances contre le Code du Travail, attaque contre les services publics avec de nombreuses suppressions de postes et de missions, nouveau gel du point d'indice, entrave au déroulement de carrière, etc...

Et maintenant, alors que l'ensemble des décrets d'application des ordonnances ne sont pas encore publiés, ce sont des attaques annoncées contre la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, puis contre les retraites et les retraités, avec, en ligne de mire, la sécurité sociale.

Ce sont bien tous nos conquits sociaux qui ont permis de faire progresser notre société, d'élever les conditions de vie et de travail des salariés, de gagner l'allongement de l'espérance de vie, qui sont au cœur de l'offensive de Macron et son gouvernement, pour la seule satisfaction d'un patronat revanchard, dont la soif de domination et l'avidité de profits sont sans limite.

Oui, Macron est bien le président des riches, des patrons, des actionnaires et des requins de la finance.

65 % de la population rejettent ces ordonnances et 57 % approuvent les mobilisations contre ces projets gouvernementaux. Forts de ce soutien, nous pouvons, tous ensemble, faire reculer l'entreprise du gouvernement, aux ordres du Medef, de déstructuration globale de notre modèle social.

Salarié-e-s du privé et du public, tout-e-s concerné-e-s

Au-delà des répercussions que vont avoir les réformes du droit du travail sur la fonction publique, le gouvernement entend poursuivre les ponctions sur les budgets publics actuellement en débat à l'Assemblée.

Les député-e-s ont voté la baisse de l'ISF pour un montant de près de 4 milliards d'euros en faveur des plus riches... et se sont dans le même temps prononcés pour l'augmentation de la CSG, qui va gravement impacter les revenus des retraités et des fonctionnaires.

Des mesures graves qui pèsent sur la santé des populations.

Surtout, ne tombez pas malade ! Avec 3 milliards d'euros d'économies sur l'assurance maladie, qui pourrait croire qu'il sera plus facile de se faire soigner demain ?

La ministre de la Santé préfère se lancer dans une chasse aux « fraudeurs », dans la fermeture de lits d'hôpitaux, dans l'augmentation du forfait hospitalier (qui finalement reviendra à la charge des usagers), plutôt que d'investir dans un système de santé moderne qui réponde aux besoins des populations.

Le recul social n'est pas une fatalité. Bien au contraire, plus que jamais les richesses créées par les travailleurs n'ont été aussi importantes pour répondre aux besoins des salariés, de la population.

Travailler mieux et tous, vivre pleinement sa retraite, assurer un véritable avenir à la jeunesse, passera comme dans d'autres périodes de notre histoire, par la mobilisation massive, unie, solidaire et déterminée de tous les salariés, actifs, retraités, chômeurs et de la jeunesse pour imposer d'autres choix. L'histoire sociale du 20^{ème} siècle est riche d'enseignement sur les formes de luttes et le contenu des revendications. Prenons exemple.

Alors que la mobilisation des salariés du transport, des Ports et Docks a fait reculer le patronat et son gouvernement sur une partie des ordonnances travail, nous pouvons, par l'élargissement, l'amplification des mobilisations, inverser la spirale de la régression sociale et gagner :

- Gagner l'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé comme dans le public, par les délocalisations et fermetures d'entreprises et les suppressions de postes statutaires dans la fonction publique.
- Gagner la réindustrialisation du département par la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les atouts et savoir-faire des salariés du département.
- Gagner le renforcement d'une Sécurité Sociale solidaire qui réponde à l'ensemble des besoins de la population financée par les richesses issues du travail à travers les cotisations sociales (salaire socialisé), pour une couverture de tous les risques à 100 %.
- Gagner la reconquête de véritables services publics de proximité.
- Gagner des salaires à la hauteur des qualifications reconnues avec un salaire minimum à l'embauche de 2000 € brut sans qualification, ce qui correspond à une augmentation de 300 à 400 € net, besoin exprimé par les salariés.
- Gagner une augmentation des pensions sur le même niveau d'un minimum de 2000 € avec un départ à la retraite à 55 ans,
- Gagner une diminution du temps de travail à 32 heures sur la base d'un salaire minimum de 2000 €.
- Gagner une sixième semaine de congés payés,
- Gagner l'abrogation des ordonnances Macron,
- Gagner l'abrogation des Lois Travail, Macron, Rebsamen, des lois Santé, NOTRe, et de toutes les lois régressives.

Faisons partager ces revendications au plus grand nombre. La CGT a un programme social et économique complet pour le changement de société et l'émancipation des populations, car c'est bien d'une autre société que nous avons besoin. On nous traite d'utopistes eh bien tant mieux.

Je finirai par deux citations, je cite : "*L'utopie est la matrice de l'histoire et la sœur jumelle de la révolte*" et "*Globalisons les luttes pour globaliser l'espoir*". A méditer
Merci.



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

PLAN RÉGIONAL SANTÉ

SALARIÉ-E-S, USAGERS

TOUS CONCERNÉS

Depuis plusieurs années, la "santé publique" est attaquée par les décisions des précédents gouvernements, par des décisions purement comptables qui ne prennent nullement en compte les besoins des usagers et des professionnels de santé.

Ce gouvernement reste sur la ligne de déconstruction de l'hôpital public et va même encore plus loin : 16.000 fermetures de lits et 22.000 nouvelles suppressions de postes au niveau national. Fermetures de services et d'hôpitaux, restructurations et réorganisations sont à prévoir, voire pour certaines déjà en cours.

Dans notre département, les directions d'hôpitaux et d'EPHAD n'ont pas attendu pour engager de grands chantiers de démolition : **l'hôpital Jacques Cœur** avec 77 lits fermés ou transformés et des services vitaux condamnés comme la pneumologie, **Vierzon**, où la direction veut fermer la maternité, **Saint-Amand** et la fermeture du service de rééducation de la Croix Duchet et des transformations de lits de médecine, la psychiatrie à **George Sand** n'est pas épargnée avec là aussi des réorganisations, des nouvelles constructions qui ont entraîné des fermetures de lits par dizaines, et dernièrement la fermeture du service d'accueil et de soins pour adolescents. **Les EHPAD** sont soumis à des restrictions budgétaires qui provoquent de moindres investissements pour le confort des usagers et des conditions de travail inacceptables pour les personnels.

Mais partout, dans tous les établissements publics de santé et de l'action sociale (PEP, Le Chatelier et Chantoiseau à St Florent, etc...), les conditions de travail sont devenues, depuis plu-

sieurs années, **exécrables voire insupportables. Les pressions, les brimades, le flicage et les persécutions orchestrées par les directions sont devenus les seules méthodes de management dans l'ensemble des services.**

Si on y ajoute le manque de personnel, qu'il soit ouvrier, administratif, soignant, paramédical et médical, nous arrivons à une situation telle que les missions de l'hôpital public ne peuvent plus être assurées, que la sécurité des soins n'est plus de rigueur. **Les élus CGT du personnel alertent très régulièrement depuis longtemps les directions. Pour autant rien n'est fait.**

Les personnels sous contrat non remplacés, les départs en retraite non remplacés, la fin des contrats aidés, **certaines soignants, médecins et chirurgiens qui contestent les choix, gentiment poussés vers la sortie**, aggravent des situations déjà intolérables.



Ça c'est l'existant ! Demain sera pire si nous ne faisons rien. La mise en place des Groupements Hospitaliers de territoire (GHT), décidée par la loi Touraine du précédent gouvernement, qui était dans la suite de la loi Bachelot du gouvernement Sarkozy, va aggraver les situations. Les GHT imposent aux établissements publics de santé de se regrouper et de mutualiser les moyens. **Pour faire clair, à terme, une seule buanderie, une seule cuisine, un seul laboratoire d'analyses, privatisation des services, sous-traitance de tout ce qui n'est pas du soin, même le nettoyage total des services.**

C'est la mutualisation des blocs opératoires pour ne plus en avoir que dans un seul hôpital à terme, à Jacques Cœur en l'occurrence. C'est la

mobilité des médecins, des chirurgiens, des infirmiers, des aides-soignants, des kiné, etc...
C'est la fin des hôpitaux de proximité.

Par contre, c'est l'explosion des cliniques (pas hôpital) privées et des consultations privées, même dans les locaux de l'hôpital, avec tout ce qui va avec. Coût d'hospitalisation nettement supérieur, dépassements d'honoraires, avance d'argent, cela au détriment du porte-monnaie des malades ou de leurs familles.

Actuellement, les moyens sont donnés aux cliniques privées. Guillaume de Varye et la clinique des Grainetières captent les fonds de la Sécurité Sociale via l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire au détriment de l'hôpital. Une seconde Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) alors que les délais d'attente de consultations à l'hôpital sont interminables, la chimiothérapie ambulatoire quasi-exclusivement faite à la clinique, une maternité toute neuve et en même temps la fermeture de Vierzon, les opérations de la hanche ciblées sur les Grainetières, etc...

Pour autant les salariés du privé ont les mêmes conditions de travail que dans le public avec des progressions de carrière qui dépendent du patronat comme dans l'industrie, le commerce ou encore les services.

Ce qui arrive n'est pas une fatalité mais bien un démantèlement méthodique des activités et de l'offre de soins du public vers le privé. Pour le privé, la santé est un business comme les autres, cela rapporte et peu importe que ce soit sur le dos des malades et de l'assurance-maladie.

Le privé rémunère des actionnaires, pas le public. Le public n'est pas suffisamment ouvert à la concurrence comme le voudrait l'Union Européenne, alors il faut détruire le soin public.

Pour la CGT, cette situation n'est pas inéluctable et elle doit être combattue.

L'hôpital public doit devenir le centre du dispositif d'offre de soins de proximité en y incluant la médecine de ville. Nous devons nous battre pour que les hôpitaux retrouvent les moyens qu'ils avaient auparavant, et

plus encore pour pouvoir les développer, investir et innover pour répondre aux besoins de santé. Il faut réembaucher, tant des médecins que des personnels soignants et que les autres catégories. **Il faut une politique de santé de proximité au plus près des assurés sociaux.**

La CGT est forte de propositions, rejoignez-nous pour en discuter.



RASSEMBLEMENT

**MERCREDI 6 DECEMBRE 2017
à 11 HEURES**

**à l'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ (A.R.S.).
Place de la Pyrotechnie
à BOURGES**

CGT Fédération des Activités Postales et de Télécommunications 18

LA CGT CONFORTE SA PREMIÈRE PLACE À ORANGE DANS LE CHER

Le résultat des élections de FT-Orange conforte la CGT comme premier syndicat au niveau du Comité d'Etablissement Normandie-Centre et dans le département du Cher sur les périmètres concernés.

Pourtant, beaucoup a été fait pour affaiblir la CGT avec le vote électronique (diminuant la participation des non-cadres), la campagne de dénigrement des autres syndicats ou les attaques calomnieuses contre la CGT.

Au CE Normandie-centre, les salariés non-cadres ont participé à 62% contre 81% pour les cadres, à l'image du scrutin national, avec une participation globale à 72,23%. La CGT obtient 25.10% devant SUD à 24.51, CFDT à 20.26, CGC à 19.01, FO à 9.01 et CFTC à 2.09.

Nationalement, la CGT devient la troisième organisation syndicale derrière la CFDT et la CGC pour toutes les raisons évoquées précédemment. Par voie de conséquence, la CGT conserve le secrétariat de 4 CE sur 19 dont celui de Normandie-Centre.

Dans le Cher, nous maintenons notre première place partout sur les périmètres DP où nous présentions des candidats. A l'AD (boutiques), sur un périmètre 18/28/45, nous réalisons un score intéressant (66.67% sur collège non-cadres) devant la CFDT (29.41) grâce au travail de terrain et à des revendications de haut niveau. A l'UI (techniciens) dont le périmètre est le Cher avec l'Indre, nous maintenons notre 1ère place (59.76% dans le collège non-cadres) largement devant la CFDT. Nous nous maintenons à un très haut niveau (50% sur collège non-cadres) à l'UAT (centre d'appel technique) sur un périmètre 18/45 là aussi grâce à l'activité syndicale au plus près des revendications. Enfin, la CGT redevient premier syndicat au SCO (centre d'appel service client) sur un collège unique et sur un périmètre 18-36 à 48% devant la CFDT à 36%.

Le syndicat CGT FAPT 18 remercie tous ses électeurs et continuera à défendre, avec ses militants (DP, CHSCT..), des emplois en nombre et en qualité, de bonnes conditions de travail et des salaires de haut niveau.

Résultats DP Titulaires

Services	Périmètre	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	CFDT	FO	SUD	CGC
SCO	18/36	43	27	25	12	9			4
%			62,79		48	36			16
UI	18/36	137	87	82	49	19		14	
%			63,50		59,76	23,17		17,07	
UAT	18/45	75	53	52	26	13		13	
%			70,67		50	25		25	
AD	18/28/45	94	59	51	34	15	2		
%			62,77		66,67	29,41	3,92		

Résultats DP suppléants :

Services	Périmètre	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	CFDT	FO	SUD	CGC
SCO	18/36	43	27	24	12	8			4
%			62,79		50	33,33			16,67
UI	18/36	137	87	80	49	21		10	
%			63,50		61,25	26,25		12,50	
UAT	18/45	75	53	52	25	13		14	
%			70,67		48,08	25		26,92	
AD	18/28/45	94	59	53	35	16	2		
%			62,79		66,04	30,19	3,77		

Les Elus DP CGT du CHER :

- ☞ A l'AVSC/SCO sont élus : Martine LORIEUX et Guy MILLET.
- ☞ A l'UI sont élus : Julien ARNAUD, Gisèle ROSAT, François UKA et Jean Paul GUILLAUDEAU
- ☞ A l'UAT sont élus : Nadine LACOURCELLE et Elisabeth DOS SANTOS

SEANCE PLENIERE CESER REGION CENTRE DU 13.11.17 CONJONTURE, INTERVENTION DE FLORIE GAETA, GROUPE CGT

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Le rapport qui nous est présenté ici a suscité de vifs débats dans certaines commissions, les incohérences entre l'introduction et le contenu même du rapport ont été soulignés par un certain nombre de conseillers. La croissance serait révisée à la hausse avec dans le même temps les niveaux de la dette, du déficit et du taux de prélèvement qui resteraient préoccupants. On nous confirme une « solidité de l'activité mondiale » et un « climat des affaires très favorable » (mais pour qui ?).

Pourtant la suite du rapport nous laisse perplexes, des prix à la consommation qui augmentent, notamment sur des produits de base (lait, œuf, beurre), des salaires qui baissent (salaire direct, allocations sociales, salaire socialisé) dans le privé comme dans le public.

Même le FMI, dans toutes ses contradictions, s'inquiète de la faiblesse des salaires, de l'écart qui se creuse entre riches et pauvres, des inégalités territoriales croissantes. Il met d'ailleurs en garde les détenteurs de capitaux au travers de ses déclarations, notamment sur la montée du « scepticisme face à la globalisation » (<http://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2017/09/19/world-economic-outlook-october-2017>).

Le but étant évidemment de sauver le système et non de le combattre.

Sur le taux de chômage, on nous annonce une baisse de 0.1 point, mais une augmentation pour les jeunes... Encore une fois, il serait intéressant de se pencher sur la réalité de ces chiffres, sur le calcul, y a-t-il réellement une diminution du nombre de demandeurs d'emploi, ou y a-t-il manipulation des données statistiques ? (Radiations abusives, sorties statistiques des personnes en formation et en stage etc...). Sachant que de plus, un chômeur sur deux ne fait pas valoir ses droits.

Concernant le recours à l'intérim, il serait le principal moteur de la croissance de l'emploi, pas de quoi se féliciter. Le recours à l'intérim est devenu la norme de fonctionnement dans beaucoup d'entreprises, dédouanant les employeurs de leurs responsabilités. Ce n'est pas un choix de vie pour les salariés comme certains conseillers ont pu l'évoquer dans certaines commissions. Ces salariés n'ont pas ou peu de droits pour la plupart, pas de statuts, ils sont

contraints d'accepter sans rechigner des heures supplémentaires, des clauses de mobilité et n'ont aucunes garanties sur les maintiens de salaires selon les missions. De plus, cela contribue à affaiblir les ressources des comités d'entreprises.

Sur la hausse du prix du lait et donc du beurre, il n'est pas uniquement le fruit d'une forte demande mondiale mais d'une spéculation boursière. La CGT regrette le raisonnement extrêmement simpliste du rapport, qui une fois encore ne s'attaque pas aux causes réelles.

On nous annonce une diminution du nombre d'allocataires de minima sociaux, sous l'effet de la reprise du marché du travail. Or nous savons tous que les départements et les caisses d'allocations familiales sont soumis à des contraintes budgétaires importantes, sous couvert de réduction de la dette publique imposé par Bruxelles. Les conditions d'attribution sont de plus en plus contraignantes, réduisant d'année en année le nombre d'allocataires alors même qu'ils sont en grande précarité. Ces données ne collent pas avec les chiffres accablants du secteur associatif comme par exemple pour le Secours Populaire où « Les bénévoles doivent faire face à une augmentation des demandes d'aide allant de 15 à 50 % dans certains départements, comme dans l'Hérault » (<https://www.secourspopulaire.fr/17-octobre-journee-mondiale-du-refus-de-la-misere-combattre-la-pauvrete-lurgence-de-reagir>). Le raisonnement dans le rapport est encore une fois très contestable !

En bref on nous explique que tout va aller mieux et pire on table sur une augmentation de la consommation des ménages alors même que nous subissons l'application de lois et mesures plus régressives les unes que les autres.

A aucuns moments les vrais débats ne sont enclenchés :

- L'application des ordonnances Macron qui vont généraliser la précarisation du salariat, la réforme de la prud'homme. Historiquement cela n'a jamais permis la moindre sortie de crise mais l'a toujours aggravée. L'Etat met même les outils nécessaires à disposition des employeurs pour pouvoir licencier (simulateur d'indemnité de licenciement), tout cela financé avec notre argent.
- Les cures austéritaires dans les caisses d'allocations familiales par refus des employeurs de

cotiser à hauteur des besoins de la population, avec comme conséquences une fiscalisation des recettes. Une baisse de l'allocation prestation d'accueil du jeune du jeune enfant a été voté en toute discrétion. La baisse des APL qui de fait, va non seulement sortir des données statistiques des milliers de précaires, mais va en plus réduire drastiquement les prestations à ceux qui pourront encore en bénéficier, avec pour objectif de fonder la privatisation du logement social. Pour exemple, à Bourges, c'est 400 logements sociaux publics qui vont être détruits sans aucune perspective de reconstruction. Faire croire que les bailleurs sociaux seraient en mesure de baisser les loyers pour compenser la perte des APL relève de la folie, ce sera au détriment de l'entretien et de la rénovation des parcs.

- L'augmentation de la CSG pour les retraités et les actifs, CSG qui est un impôt sur lequel nous payons des impôts... au détriment du financement de la sécurité sociale par la cotisation sociale, fruit des richesses créées par le travail des salariés pour les populations
- La suppression de l'ISF
- L'évasion fiscale
- L'indépendance des territoires avec la fin des compétences globales pour les mairies et dé-

partements, la mort programmée des collectivités qui se trouvent au plus près des citoyens, par diminution constante des dotations de l'Etat. Toutes ces mesures vont dans le sens de la construction des euro-régions et des cures austéritaires imposées par l'Union Européenne qui a pour mission de répondre aux revendications patronales et non de répondre aux besoins des populations.

- Pensez-vous réellement que toutes ces mesures vont augmenter la qualité de vie des populations ?
- La CGT demande aujourd'hui la séparation de l'Etat du MEDEF. Nous tenons aussi à préciser que le CESER ne doit plus être un lieu de relais de la propagande patronale et gouvernementale mais au contraire, être un lieu de contre-pouvoir se préoccupant réellement de l'intérêt général. Les raisonnements et analyses simplistes n'ont pas leur place dans cette assemblée. Si aujourd'hui les CESER ne s'impliquent pas pour les populations, c'est leur crédibilité et donc leur existence même qui est en jeu. J'ajoute que les rapporteurs de ce rapport dans les commissions doivent s'exécuter non pas au nom de leur organisation mais au nom du CESER, s'ils n'en sont pas capables, qu'ils s'absentent.

Merci.

CONGRES USR 18 du 7 NOVEMBRE 2017

Le Congrès de l'Union Syndicale des Retraités du Cher s'est tenu Mardi 7 Novembre à VIERZON. Il a réuni 72 délégués (11 femmes, 61 hommes, moyenne d'âge 68 ans) représentant 18 syndicats ou sections (sur 26) et 1195 syndiqués (sur 1243, FNI 2016) en présence d'un représentant de l'Union Confédérale des Retraités.

Après une minute de silence à la mémoire de tous les camarades décédés depuis le dernier Congrès, en particulier un hommage à André JAUBIER, membre du Conseil Départemental et à Maurice BEGUIN, ancien secrétaire de l'USR 18, les travaux ont commencé, après une allocution de Nicolas SANSU, Maire de Vierzon.

Chantal DUR-TOMAS, Secrétaire sortante, a lu le rapport d'activité, suivi du débat.

Sur la syndicalisation et l'activité des sections et syndicats de retraités, des inquiétudes apparaissent. Les syndicats de la zone UL La Guerche sont absents du Congrès, une section (FILPAC) est en cours de

dissolution ; les interrogations passées subsistent quant à l'existence et à l'activité de la section retraités du Conseil Départemental (ex DDE), de même que pour de très petites sections, par exemple le SDEN. Certains syndicats ou sections ne se réunissent qu'une fois par an, ce qui, bien sûr, est peu satisfaisant, vu la nécessité de réfléchir et d'agir face aux attaques incessantes, depuis plusieurs années, contre les retraités. En outre, une vie syndicale « pauvre » risque d'engendrer la disparition pure et simple du syndicat ou section.

Par ailleurs, il a été redit, lors du Congrès, que le principal moyen pour garder syndiqués les retraités est de préparer, dans les syndicats d'actifs, la continuité syndicale, en prévoyant ce départ plusieurs mois à l'avance.

Le débat sur le document d'orientation a permis de confirmer nos revendications en matière de montant des retraites, de protection sociale, et a réaffirmé notre volonté d'être, à la retraite comme nous

l'étions en activité, militants d'un syndicat de combat de classe. Nous sommes contre le principe de la CSG, qui est un impôt, et pour la cotisation sociale, sur les richesses créées à l'entreprise, en vue du salaire socialisé (retraite, etc...). La récente campagne de l'UCR contre l'augmentation de 1,7 % de la CSG pour les retraités —même si son intention est compréhensible, de défendre le pouvoir d'achat des retraités— ne pose pas la question de fond, du bien-fondé de l'existence de cet impôt. Le principe du 100 % Sécu pour toutes les dépenses de santé, y compris la perte d'autonomie, a été réaffirmé de même que l'objectif d'une retraite minimum au niveau du SMIC (que l'UD du Cher revendique à 2.000 € bruts).

Les résultats financiers, validés par la CFC, ont été approuvés par le Congrès. Les principales dépenses

sont le financement des congrès (USR à Orval, UCR à Bordeaux et Saint-Etienne) et les frais d'affranchissement.

Un nouveau Conseil Départemental a été élu, plus restreint (29 au lieu de 37, 5 femmes, 24 hommes ; 20 viennent de l'ancien conseil, 9 sont nouveaux).

Une CFC de 3 membres a été constituée (renouvelée 2 sur 3). Le Bureau élu compte 10 membres (3 nouveaux, 7 réélus).

Comme chez les actifs, le secteur privé est sous-représenté par rapport au public et parapublic.

Une motion, votée à l'unanimité, a été envoyée aux 3 députés du Cher, portant sur nos revendications en matière de revalorisation des retraites, de fiscalité, de protection sociale.

ELUS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

	AGOGUE	MARTINE	FAPT	
B	BEDOULLAT	GASTON	E.M. du Cher	
	BERTHIER	JACQUES	Cheminots Vierzon	
	BUGNONE	JOEL	FAPT	NE
	BUSSENET	DANIEL	RATP	
	DEMAY	FRANCIS	Cheminots Vierzon	
	DOIX	BERNARD	Multipro. St-Amand	NE
	FOURCADE	CATHERINE	Santé	
	FOURNIER	ROBERT	E.M. du Cher	
	GEDOUX	GERARD	Cheminots Bourges	
	GOIX	ALAIN	Multipro. St-Amand	NE
B	GRILLON	ROBERT	E.M. du Cher	
B	LAMOISSIERE	BERNARD	E.M. du Cher	
B	LANDOIS	BRIGITTE	Santé	
B	LEGER	ALAIN	Territoriaux Bourges	
	LEGER	ROGER	MBDA ex AERO	
B	MELIN	GERARD	Multipro. Bourges	
B	MENIGOT	ROGER	Multipro. Vierzon	
	MORINEAU	ALAIN	Multipro. St-Florent/Lunery-Rosières	NE
	NAVEAU	CLAUDE	Multipro. St-Amand	
	PIEDOIS	THIERRY	MBDA ex AERO	NE
	POCHARD	JOCELYNE	Finances Publiques	NE
B	REDRON	DIDIER	Multipro. Bourges	
B	ROUSSEAU	MICHEL	Santé	NE
	SANTIAGO	JEAN-FRANCOIS	Multipro. St-Florent/Lunery-Rosières	
B	SKOWRONSKI	DANIEL	Multipro. St-Florent/Lunery-Rosières	
	SOBLAHOVSKY	ALAIN	Cheminots Vierzon	NE
	TOUZELET	JEAN-CLAUDE	Multipro. Vierzon	NE
	VATAN	JOCELYNE	FAPT	

ELUS A LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

	DONNETTE	Jean-Pierre	MBDA ex AERO	
	GODARD	Jean-Claude	Cheminots Vierzon	NE
	VATAN	Jean-Claude	Michelin	NE

B = Membre du Bureau
NE = Nouvel(le) élu(e)

SERVICE PUBLIC DE L'EAU, UN ENJEU SOCIÉTAL, MAIS AUSSI UNE PROIE POUR LE CAPITAL

Tous les jours nous ouvrons notre robinet d'eau : boire un verre, un café, se laver, etc ... Ces gestes du quotidien relèvent d'un enjeu sociétal important : le service public de l'eau. Nous le savons le capital n'a ni limite, ni morale. Fournir l'eau aux usagers est une possibilité d'enrichissement pour le capital, comme toutes les autres marchandises. La logique capitaliste, la recherche du profit maximal, additionnée aux législations votées sous MM. Hollande et Macron, prônant la baisse des effectifs dans les structures publiques, favoriseront le passage massif en Délégation de Service Public de beaucoup de nos services publics. C'est ainsi que les régies publiques seront impactées, comme par exemple les services de l'eau des collectivités locales.

Le schéma est simple. Dans une collectivité locale, la régie des eaux est ce qui rapporte d'importants fonds, produire de l'eau peut coûter seulement 30 centimes le m³ et être vendu 2 euros le m³, hors du prix de l'abonnement du compteur. Avec la baisse tendancielle du taux de profit, du fait de la saturation des marchés par l'accaparement des richesses par le capital, la moindre possibilité de s'accaparer de nouvelles richesses devient intéressante. Ainsi les derniers îlots de service public potentiellement rentables sont les futures proies des multinationales de l'eau et assainissement, mais aussi des transports, etc ...

Exemple local. La Communauté d'Agglomération de Bourges a la compétence de l'eau qu'elle exerce via sa régie. Ces dernières années des travaux essentiels ont été effectués : remplacement de conduites principales (rue Louis Mallet, avenue Ernest Renan, etc ...), élimination du plomb pour les branchements individuels ou encore installation de compteurs équipés pour la télé-relève. Côté infrastructures, la quasi-totalité des réservoirs d'eau ont fait l'objet de réfections importantes (revêtements, échelles, garde-corps, accès, plates-formes, etc ...). Ajoutez à cela la modernisation des appareils de télégestion et les travaux prévus sur le forage de Saint Ursin (près de l'hypermarché Carrefour), avec la modification

d'un puits existant ou le forage d'un nouveau puits sur ce même site. Une fois ces travaux finis, dans un ou deux ans, il n'y aura guère de travaux coûteux à effectuer avant longtemps. Ce qui en fera une proie toute désignée pour une multinationale de l'eau dont le nom commence par un V, par exemple. D'autant plus qu'un gestionnaire des coûts va être ajouté à l'organigramme du service de l'eau. Cette fonction pourrait permettre au service de s'affranchir des préjugés de valeurs sans remettre en cause la qualité et les conditions de travail, mais peut aussi servir de base à l'établissement d'un devis, préalable à un appel d'offres vers des multinationales de l'eau, dans le cadre d'une privatisation du service de l'eau. Ajoutez à cela que la relève des compteurs échappe à l'Agglo Bourges Plus, en effet c'est la société Véolia Environnement qui a le marché de la télé-relève. Des capteurs, placés sur les camions de collecte des ordures ménagères, capteront les informations des compteurs via leur tête émettrice.

Comme à Vierzon. L'exemple Vierzonnais est parfait. Si la mairie a repris la facturation de l'eau, l'accueil et la gestion des dossiers des usagers, elle a laissé la production et la distribution de l'eau à Véolia. La production de l'eau est largement rentable et la distribution facturant ses interventions l'est aussi. L'accueil des usagers nécessite du temps, de l'attention, comme la gestion de leurs dossiers, sans retour car ces services sont non-facturés, ça n'intéresse pas Véolia. Cas concret, l'usine d'eau récemment construite à Vierzon. Pour ce chantier, le public a payé pour que le privé s'engraisse. Et le public a même repayé pour une erreur, commise à la conception de l'usine, ils avaient oublié d'alimenter l'usine d'eau en eau. Magnifique ! Au final, la mairie de Vierzon a socialisé les dépenses et privatisé les gains.

Conclusion, avec la marchandisation de nos Services Publics, qui va les assumer ? Des associations caritatives ou des amicales laïques ? C'est à nous militants de mener la lutte. George Sand disait « Le combat ou la Mort ».

LEPAIN Nicolas du Bureau de notre UD

NOTE

Lors des manifestations et rassemblements, un certain nombre de syndiqués CGT viennent sans aucun signe d'appartenance syndicale (chasubles, drapeaux, autocollants, etc...) alors que d'autres orga ne se privent pas de le faire....

Il est important que tous nos syndiqués affirment clairement, dans ces événements, leur appartenance à la CGT et leur volonté de rendre plus visible notre participation, alors que, on le sait, la CGT est largement majoritaire, voire l'initiatrice, dans ces actions.

Le Secrétariat

JOURNEES D'ETUDE

➤ 18 & 19 JANVIER 2018 ◀

"Histoire de l'assurance chômage et des retraites. Les défis politiques à venir pour les deux."

1ère journée : La réforme de l'assurance chômage

- Institutions Internationales du capital dans la mondialisation
- Inventaire des institutions internationales du capital : SDN, BRI, ONU, FMI, Banque Mondiale, OMC, OTAN, Groupes de Bilderberg... Il faudrait tout un cycle de conférences pour que les militants puissent s'approprier cette faune d'institutions internationales du capital qui nous dirige. Nous n'en traiterons qu'un : La Banque Mondiale, sous son aspect lutte contre la pauvreté et pilotage en matière de protection sociale.
- Le chômage : ses sources, son traitement depuis 1945 : de quelques milliers à 7 millions. Son indemnisation, du traitement des indigents au maintien du salaire à 100 pour cent puis du renvoi à la lutte contre la pauvreté, son financement.
- Macron : en finir avec l'idée du maintien du salaire. Le renvoi aux minima sociaux.
- La riposte et nos revendications
- La fin du chômage avec un salaire à vie, nous l'avons presque obtenu en 1974.

Deuxième journée : La réforme des retraites

- La mise en place et le principe des retraites de 1945
- Les retraites complémentaires
- Les réformes Macron en matière de retraite
- Le projet global Macron : la destruction du salariat et de ses institutions par le biais de la montée en puissance du travail indépendant
- La riposte, notre projet revendicatif : une société salariale où les salariés maîtrisent le produit de leur travail. Achever 1945, socialiser toutes les richesses produites par le travail (hormis le salaire direct)
- Aujourd'hui, les capitalistes qui ne produisent rien décident de tout, demain, les producteurs qui produisent tout, doivent décider de tout.

**La présence aux 2 journées est plus que souhaitable
afin d'avoir une compréhension globale du projet patronal/gouvernemental.**

➤ 26 JANVIER 2018 ◀

"Les ordonnances Macron"

- Explications et analyses des ordonnances



**Les demandes de congés éducation sont à déposer auprès de vos directions
1 mois avant la date des journées d'étude et inscrivez-vous auprès de l'UD.**

EN VENTE À L'UD

